Petites chroniques valaisannes : 516-1515 : [1ère partie]

Autor(en): **C.P. / Duruz-Solandieu, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 38

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-210673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

52me ANNÉE — N° 38. Samedi 19 septembre 1914.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 *a.*

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 19 septembre 1914 : Petites chroniques valaisannes, 516-1515 *(A suivre)* (A. Duruz-Solandieu). — Voltaire et les guerres. — Dài crano corps (Marc à Louis). — Les dictons de guerre. — Passons à la caisse (Louis Monnet). — La lessive (E.-C. Thou). — A la guerre. — 1793-1914.

PETITES CHRONIQUES VALAISANNES

516-1515

par A. Duruz-Solandieu. — Un élégant volume in-16, avec 33 vignettes inédites. Broché 3 fr. — Chez A. Jullien, éditeur, à Genève, et tous les libraires de la Suisse romande. — Imprimerie Pache-Varidel et Bron.

Lorsqu'une déflagration belliqueuse excite le patriotisme d'un peuple, il n'est pas inutile de lui montrer ce que furent ses ancêtres, comment ils vécurent les événements du pays, comment ils comprirent la vie sociale et politique, comment, en un mot, ils firent l'Histoire. Peut-être en parlant du délicieux volume que vient de publier M. A. Duruz-Solandieu, ce mot Histoire semble-t-il un peu lourd, voire un peu pédant. Car rien n'est moins lourd que cette gerbe de chroniques, où l'âme, parfois fruste, du Valais, fleurit sous un joli rayon de poésie. Mais quelle que soit la gravité du mot, vous ne sauriez en trouver d'autre. C'est de l'Histoire, avec, par ci par là, un brin de légende qui embellit le récit comme une gentiane printanière au gazon du pâturage.

Et le style est simple; il se lit agréablement. Lisez la *Bataille des Soupirs*, qui commence comme un drame et s'achève en idylle. C'est fort joli. Et avec *Saint Sigismond au Mont de Vérosse*, nous naviguons en plein dans la légende. De même avec *Les poissons du vivier de Saint-Maurice en Agaunon*. Mais si vous souhaitez des faits moins merveilleux, *Les Sarrazins en Valais, Henri IV à travers le Mont-Jou, La peste en Valais, Le siège de Sion en 1384, Le cardinal Schinner à Marignan* vous donneront agréable satisfaction.

Dans ce livre, ne vous attendez pas à des révélations inédites, à des chartes récemment exhumées, à des découvertes stupéfiantes, non, ce sont là d'attrayants récits historiques, gentiment contés par un écrivain sympathique. C. P.

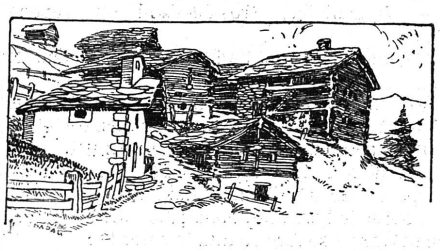

Henri IV, à travers le Mont-Jou[1].

I

Le Valais se trouvait, en ce temps-là, sous la juridiction des empereurs d'Allemagne.

L'évêque de Sion, comte et préfet du Valais, relevait directement de l'empereur dont il était le vassal; il exerçait la juridiction ecclésiastique soit directement, soit par l'intermédiaire des vidômnes ou lieutenants épiscopaux, avoués, baillis, juges, recteurs généraux et châtelains, qui représentaient l'autorité du seigneur dans les actes importants.

On était en 1056, sous le règne de l'empereur Henri IV.

Ermanfroi, chanoine de Saint-Maurice, était évêque de Sion.

Une grande querelle s'éleva entre le trône et l'autel à propos du droit d'investiture que le pape Grégoire XII contestait aux princes allemands et revendiquait pour son Eglise.

Henri IV ne voulut pas reconnaître les prétentions du Saint-Siège et, pour ce fait, encourut l'excommunication. Les princes allemands en prirent ombrage et menacèrent l'empereur de le déposer s'il ne se soumettait pas au pape et ne se relevait pas de l'excommunication qu'il avait encourue.

Henri IV craignant pour sa couronne, résolut d'aller à Rome faire sa commission. On était au mois de janvier de l'an 1077. Il faisait un froid très rigoureux, mais le temps pressait et le monarque ne voulut pas remettre son voyage à temps meilleur.

La difficulté était de trouver un chemin qui ne fût pas au pouvoir de ses ennemis.

L'empereur eut recours à l'évêque Ermanfroi, qui lui obtint le passage libre par le Mont-Jou, occupé en ce moment par les Savoyards.

Le chemin conduisant au Mont-Jou à travers la vallée d'Entremont était couvert de neige et de glace.

Henri IV emmenait avec lui la reine et les dames de sa suite, accompagnées de servantes et de valets.

De Vevey à Bourg-Saint-Pierre, le trajet fut relativement facile, mais il ne fallait pas songer à aller plus loin sans de sérieux renforts.

Plusieurs braves montagnards de Bourg-Saint-Pierre furent réquisitionnés, avec promesse de larges rétributions.

Au nombre de ces derniers, se trouvait Némorin, surnommé « le Lion-de-la-Vallée ». C'était une sorte de géant qui, seul, déracinait un sapin long de vingt coudées et l'emportait de la forêt au village sur son épaule.

C'est à lui que fut confiée la direction de la caravane, à travers ces parages inhospitaliers et périlleux qui s'étendaient du Mont-Jou à Saint-Rémy.

On fit halte à l'hospice Saint-Nicolas de Myre[1], où les chanoines donnèrent aux illustres voyageurs une généreuse hospitalité, qui fut d'ailleurs largement récompensée, car l'empereur, en partant, remit au supérieur une bourse pleine d'or.

La montée avait été pénible, mais elle ne fut pourtant qu'un jeu d'enfant à côté des dangers de la descente.

Le Lion-de-la-Vallée, en cette critique circonstance, se montra d'une adresse et d'une force vraiment herculéennes, qui firent l'admiration du monarque et de sa suite.

Le chemin était complètement enseveli sous la neige amoncelée en certains endroits, au point qu'il fallait creuser des tunnels pour pouvoir passer entre les flancs abrupts de la montagne et les précipices.

Les chevaux durent être en partie abandonnés. On lia les jambes de ceux qu'on voulait conserver et on les traîna, sur la neige, comme des ballots de marchandises. Plusieurs périrent en route.

Les hommes, armés de solides *crampons*, descendaient à tâtons, en se suspendant aux saillies de rochers. Les dames, enveloppées de peaux de bœufs, étaient glissées sur la neige et retenues par des cordes.

A un passage des plus difficiles, entre le mont de Jupiter et la Tour du Fou, l'empereur déclara qu'il ne pouvait passer sans risquer sa vie. Le passage était étroit, couvert de glace et entouré d'abîmes de tous côtés.

— Que pensez-vous faire? demanda l'empereur au Lion-de-la-Vallée.

— Vous porter sur mes épaules, maître, je ne vois pas d'autre moyen de passer.

— Tu n'y songes pas, brave garçon! exclama le souverain.

— J'y songe si bien que je vous prie, illustre prince, de ne pas tarder.

Cela dit, l'hercule s'accroupit, passa sa tête de taureau entre les jambes de l'empereur et l'enleva du sol comme une gerbe de paille. Puis, s'appuyant à un gros bâton ferré qu'il portait avec lui, Némorin franchit le mauvais pas avec une audace et une assurance qui firent l'étonnement du monarque, de la reine et de ses suivantes.

En glissant dans sa peau de bœuf, une des dames de la suite de la reine perdit connaissance.

Le froid et le cahotement de son primitif véhicule sur les aspérités de la glace avaient eu raison de sa frêle constitution, elle s'était évanouïe.

— Que faut-il faire? demanda l'empereur à Némorin.

— La ranimer, mon noble maître, répondit le montagnard, et pour cela j'ai dans ma tunique une liqueur qui réveillerait un mort.

L'empereur ouvrit de grands yeux étonnés.

Et Némorin sortit du fond de son gousset un flacon de Coquimpey des coteaux de Ravoire; il le présenta au monarque qui, après l'avoir humé, dit simplement : « ça la sauvera ».

L'hercule prit la dame évanouie dans ses robustes bras, déboucha son flacon, en appuya le goulot sur les lèvres entr'ouvertes de la belle étrangère, et, aussitôt, un teint vif empourpra ses joues livides, et de grands yeux noirs s'ouvrirent, comme deux splendides camées dans un écrin de velours lys et rose.

Et la belle dame eut pour son sauveur un sourire adorable qui donna le vertige à celui à qui les plus hautes cimes n'avaient jamais fait bouger un cil.

— Elle est sauvée, dit Henri IV, et tu es un brave, je te prendrai à mon service.

[1] *Mons Jovis*, Mont de Jupiter, le Mont St-Bernard. Certains historiens écrivent Joux.

[1] Saint-Bernard.

Nemorin ne répondit pas, mais il devint tout pensif.

(*A suivre.*) A. Duruz-Solandieu.

L'éternelle vérité. — Relevé dans un registre de notaire du XVIe siècle :

Quand ung homme ha de l'argent
Il est aymé de maintes gens
Mais quand son argent est fally
On luy dict : a Dieu mon amy.

VOLTAIRE ET LES GUERRES

Ne cesserez-vous point, vous et les rois vos confrères, de ravager cette terre que vous avez, dites-vous, tant d'envie de rendre heureuse? » Ainsi écrivait Voltaire, en 1742, au roi de Prusse qui partait en guerre une fois de plus contre l'Autriche.

Dirait-il autre chose aux empereurs à qui l'Europe doit la conflagration qui l'ensanglante depuis six semaines, et les réflexions que les guerres lui inspirent ne sont-elles pas à leur place aujourd'hui aussi bien qu'au milieu du XVIIIe siècle?

On voit à la fois, écrit Voltaire, cinq ou six puissances belligérantes, tantôt trois contre trois, tantôt deux contre quatre, tantôt une contre cinq, se détestant également les unes les autres, s'unissant et s'attaquant tour à tour; toutes d'accord en un seul point : celui de faire tout le mal possible.

Le merveilleux de cette entreprise infernale, c'est que chaque chef des meurtriers fait bénir ses drapeaux et invoque Dieu solennellement avant d'aller exterminer son prochain. Si un chef n'a eu que le bonheur de faire égorger deux ou trois mille hommes, il n'en remercie point Dieu; mais lorsqu'il y en a eu environ dix mille d'exterminés par le feu et par le fer, et que pour comble de grâce quelque ville a été détruite de fond en comble, alors on chante à quatre parties une chanson assez longue, composée dans une langue inconnue à tous ceux qui ont combattu et de plus toute farcie de barbarismes.

Que deviennent et que m'importent l'humanité, la bienfaisance, la modestie, la tempérance, la douceur, la sagesse, la pitié, tandis qu'une demi-livre de plomb tirée de six cents pas me fracasse le corps, et que je meurs à vingt ans dans des tourments inexprimables, au milieu de cinq ou six mille mourants, tandis que mes yeux qui s'ouvrent pour la dernière fois voyent la ville où je suis né détruite par le fer et par la flamme, et que les derniers sons qu'entendent mes oreilles sont les cris des femmes et des enfants expirants sous des ruines, le tout pour les prétendus intérêts d'un homme que nous ne connaissons pas?

Ce qui suit n'est-il pas terriblement vrai, de nos jours encore?

Il suffit souvent qu'un ministre d'Etat enragé ait mordu un autre ministre pour que la rage se communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes.

Ces ministres ne trouvent à cela rien d'extraordinaire, ils ne font qu'user du droit de la guerre. Et là-dessus Voltaire fait dialoguer deux philosophes :

— Qu'entendez-vous par le droit de la guerre?

— Vous m'embarrassez; mais enfin de Groot ou Grotius en a fait un ample traité dans lequel il cite plus de deux cents auteurs grecs ou latins, et même des auteurs juifs.

— Croyez-vous que le prince Eugène et le duc de Marlboroug l'eussent étudié quand ils vinrent chasser les Français de cent lieues de pays? Le droit de la paix je le connais assez; c'est de tenir sa parole, et de laisser tous les hommes jouir des droits de la nature; mais pour le droit de la guerre, je ne sais ce que c'est. Le code du meurtre me semble une étrange imagination. J'espère que bientôt on nous donnera la jurisprudence des voleurs de grands chemins...

— On dit pourtant que dans la guerre il y a des lois qu'on observe. Par exemple, on fait une trêve de quelques jours pour enterrer les morts. On stipule qu'on ne se battra pas dans un tel endroit. On accorde une capitulation à une ville assiégée; on lui promet de racheter ses cloches. On n'éventre point les femmes grosses quand on prend possession d'une ville qui s'est rendue. Vous faites des politesses à un officier blessé qui est tombé entre vos mains, et s'il meurt vous le faites enterrer.

— Ne voyez-vous pas que ce sont là les lois de la paix, les lois de la nature, les lois primitives qu'on exécute réciproquement! La guerre ne les a pas dictées, elles se font entendre malgré la guerre; et sans cela les trois-quarts du globe ne seraient qu'un désert couvert d'ossements.

Dans ses contes satiriques, Voltaire décrit à plus d'une reprise des champs de bataille. Ce sont de petits morceaux d'un art achevé. En voici un, extrait de *Candide :*

Rien n'était si beau, si leste, si brillant, si bien ordonné que les deux armées. Les trompettes, les fifres, les hautbois, les canons formaient une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en enfer. Les canons renversèrent d'abord à peu près six mille hommes de chaque côté; ensuite la mousqueterie ôta du meilleur du monde environ neuf à dix mille coquins qui en infestaient la surface. La baïonnette fut aussi la raison suffisante de la mort de quelques milliers d'hommes. Le tout pouvait bien se monter à une trentaine de mille âmes. Candide, qui tremblait comme un philosophe, se cacha du mieux qu'il put pendant cette boucherie héroïque.

Enfin, tandis que les deux rois faisaient chanter des *Te Deum*, chacun dans son camp, il prit le parti d'aller raisonner ailleurs des effets et des causes. Il passa par dessus des tas de morts et de mourants, et gagna d'abord un village voisin; il était en cendres : c'était un village abare que les Bulgares avaient brûlé selon les lois du droit public. Ici des vieillards criblés de coups regardaient mourir leurs femmes égorgées, qui tenaient leurs enfants à leurs mamelles sanglantes; là des filles éventrées après avoir assouvi les besoins naturels de quelques héros, rendaient les derniers soupirs; d'autres à demi-brûlées criaient qu'on achevât de leur donner la mort. Des cervelles étaient répandues sur la terre à côté de bras et de jambes coupés...

Et dans *Le Monde comme il va :*

La cause de cette guerre qui désole depuis vingt ans l'Asie, vient originairement d'une querelle entre un eunuque d'une femme du grand roi de Perse, et un commis d'un bureau du grand roi des Indes. Il s'agissait d'un droit qui revenait à peu près à la trentième partie d'une darique. Le premier ministre des Indes et le nôtre soutinrent dignement les droits de leurs maîtres. La querelle s'échauffa. On mit de part et d'autre en campagne une armée d'un million de soldats. Il faut recruter cette armée tous les ans de plus de quatre cent mille hommes. Les meurtres, les incendies, les ruines, les dévastations se multiplient, l'univers souffre et l'acharnement continue. Notre premier ministre et celui des Indes protestent souvent qu'ils n'agissent que pour le bonheur du genre humain, et à chaque protestation il y a toujours quelques villes détruites et quelques provinces saccagées.

Hélas! tout l'esprit de Voltaire n'y fit rien, le droit de la guerre l'emporta et continue de l'emporter sur le droit tout court; et, tant que les peuples, pacifiques dans leur ensemble, ne se seront pas unis pour imposer à ceux qui les gouvernent leur volonté d'avoir une fois pour toutes la paix, on verra « des monarques envoyer par fantaisie des hommes s'égorger pour des différends que deux honnêtes gens pourraient concilier en une heure. »

Un bon conseil. — La curieuse inscription que voici servait, il y a quelques années, d'enseigne à une petite auberge située sur la route de Massonger à Monthey :

« *Christophe Colomb dit à ses matelots, si vous n'avez pas d'argent buvez de l'eau.* »

Le conseil était bon. Je l'ai suivi, car la fontaine était toute voisine.

Je ne sais pas si cette auberge existe encore.

P.

DAI CRANO CORPS

Cein sè passâve ein cinquante-sat. L'è dza dan dau vîlhio. Vo séde prau que sti an que vo dio la guierra l'a tsequâ d'arrevâ avoué lè Prussien po l'affére de Nâotsatî et que n'o z'a faliu allâ bordâ noûtrè bouenne pè vè lo Rhin. Noûtre sordâ san dan parti, clliau de Lavaux, clliau de la Broûye, de la Coûta, de Lozena, dau Gros de Vaud, mîmameint dau Dzorat. L'è stausse que l'ètant dâi corps d'attaque et que faliâi pas crezenâ.

Lâi avâi dan dau Dzorat ti lè martchand de bou avoué lau tsette, du clliau que veindant lè fascene de Fràidèvela, tant qu'âi z'autro pe gros qu'aminnant lè grante plliante; et pu lè païsan avoué lau fochau et lau faux; et pu lè pionnier avoué lau piéce; lè carbatié avoué on robinet de bosset que l'avant cllioulâ âo bet de 'na pucheinta bercllire; et lo marelhî de Penâ avoué sa pâla carrâïe. Clli que lè z'a pas vu n'a rien vu. Quin corps! quinte z'allure! N'è pas permet âo bon Dieu! Quand furant arrevâ vè lo Rhin, vè lo pont, de l'autre côté lâi avâi ti lè Prussien que sè crâyant dza de no z'agafâ quemet on gantso aprî on vermé. Lo génèrat prussien l'êtâi dza quie assebin avoué lo râ et riguenâvant dâi Vaudois por cein que lé cougnessâi pas bin et que païvant pas de mena. Faillâi passâ lo pont po sè battre. Lè Suisse n'ètant pas dâi mouî et on avâi pouâre dai z'Allemand. Adan noutron génèrat dit dinse :

— Camerardo, lâi a pas de nâni, ma faut absoluameint passâ lo pont po allâ fotre la bourlâïe âi z'ennemi. Cô vaut allâ lè premî.

— No, que diant clliau de Lavaux, que l'ètant dâi sordâ suti.

— Eh bin! allâ lâi et n'aussî pas pouâire.

Et lè dzein de Lavaux s'eimbreyant.

Mâ de l'autro côté lo râ de Prusse dese à son vôlet, que l'avâi z'u ètâ à maître pè Lozena :

— Cô è-te clliou bouîbo?

Et lo valet l'avâi de :

— L'è clliau de Lavaux.

— Onna compagni de Prussien contre leu, et rîdo!

La compagni l'arreve et on vâi noutrê poûro z'hommo de Lavaux que sè revîrant et que sè sauvant tant que pouant éteindre, de vère clliau terribllio Prussien.

Adan, vè lo pont, on vâi reveni dâi z'autro Suisse.

— Co è-te clliau mousse? que fâ lo râ.

— L'è clliau de la Brouye, dit lo vôlet.

— Onna compagni de Prussien contre leu, et rîdo!

Adan, quand vaîant cein, lè dzein de la Brouye sè mettant à corre ein derrâ, de pouâre, quemet se l'avant z'u lo fu à lau tsemise.

Et vè lo pont, on vâi rarrevâ oncora dâi sordâ.

— Cô è-te clliau boutte? fâ lo râ.

— Vîguant dau Gros-de-Vaud, que repond l'autro.

— Onna compagni de Prussien contre leu, et rîdo!

Et n'ant pas ètâ bin lliein clliau dau Gros-de-Vaud. L'ant fé à lau toausse de pouâre et sè sant sauvâ qu'on n'a jamé pu lè rattrapâ.

Tot d'on coup, on vâi âo bet dau pont dâi corps avoué dâi fochâo, dâi faux, dâi pièce, dâi boîte de bossaton, onna pâla carrâïe et que tsantâvant à sè fére chauta la coraille :

Roulez tambours pour couvrir la frontière.

Martsîvant quemet à onna pararda d'abbayi.

— Eh mon Dieu! co è-te cein? fâ lo râ.

— L'è clliau dau Dzorat, que repond lo volet.

— Pas moyan! eh bin! sti coup no sein fotu.

Et l'a faliu vère lè Prussien fotre lo camp. La guierra l'ètâi finia!

Marc a Louis.

— La *Patrie suisse* nous présente cette semaine un numéro fort intéressant où les clichés militaires — y compris des photographies de Belfort et d'Istein — tiennent une large place.